

Compte-rendu du Groupe Habitat Privé du 14 mai 2018

Réunion téléphonique tenue de 17h30 à 18h25

- Membres du GHP présents : Thierry COLIN (*URBAM*), Damien Le CLERC (*CITEMETRIE*), Nicolas CROZET (*URBANIS*), Stéphane Garcia (*OZONE*), Yves JULOU
- Excusé : Pierre OLIVIER (*COPROPLUS*)

1. Mise en forme de la Charte qualité

Damien Le Clerc a pris contact avec « Mine de créa » pour la mise en forme du document. L'Agence de graphisme, qui a travaillé au coup par coup pour l'ACAD et a réalisé le dernier logo, estime que l'ACAD ne dispose pas d'une identité visuelle et propose de travailler d'abord sur une ligne graphique permettant de décliner différents documents. Damien a posé la question à Bénédicte de Lataulade qui a mis cette question à l'ordre du jour du CA du 15 mai.

Ensuite, les choses peuvent aller vite, et un premier projet pourrait être proposé fin mai ou début juin.

Le GHP poursuit dans l'idée d'une signature de la charte avant fin juin mais diffère sa communication aux partenaires dans l'attente de l'orientation prise par l'action en cours sur l'agrément (voir ci-dessous).

2. Suivi de la question de l'Agrément

Nicolas Crozet a fait passer une note à la direction de l'Anah proposant deux pistes de stratégies alternatives :

- Ne pas contester les agréments, mais demander que les organismes à gestion non désintéressés puissent être agréés, par la suppression dans le décret de la notion de gestion non désintéressée à remplacer par la notion d'organisme compétent (cf ce qui a été obtenu pour le décret « décence des logements »)
- Faire attaquer par l'ACAD, non la décision d'attribution du marché, mais le décret lui-même au Conseil d'Etat

Nicolas n'a pas encore connaissance de la réaction de l'Anah qui devait se réunir le 18 avril pour décider du contenu de son intervention auprès de la DHUP. Il a relancé Fatiha Amrouche à ce sujet la semaine dernière.

Parallèlement à cette action, Le GHP avait décidé lors de sa réunion du 9 avril de faire écrire une lettre type par un avocat, au nom de l'ACAD, à adresser aux maîtres d'ouvrage dans tout appel d'offre restrictif exigeant l'agrément. Nicolas Crozet va demander à Maître Vogeli, avocat conseil d'Urbanis et de l'ACAD, d'élaborer cette lettre.

3. Habiter Mieux

⇒ [REDACTED] Damien Le Clerc

Damien fait remarquer que beaucoup de questions remontent des équipes de terrain de Citémétrie et que la prise en main du nouveau dispositif par les collectivités locales et les instructeurs est un peu compliquée. Thierry Colin et Nicolas Crozet font remarquer que les collectivités territoriales et certaines délégations de l'Anah privilégient le dispositif « Sérénité » à celui d' « Agilité ».

Action ⇒ Damien va relancer Fatiha Amrouche sur le type de coordination attendu par l'Anah, car cette attente n'est pas claire pour l'instant.

Info ⇒ [REDACTED] Le Clerc et Nicolas Crozet représenteront l'ACAD le 18 mai lors d'un événement organisé au Ministère de la Cohésion des territoires autour de la signature de la Charte d'engagement pour une « Mobilisation autour du programme Habiter Mieux ». L'ACAD en sera signataire, Damien ayant la délégation de la Présidente.

Cf le projet de charte en pj.

4. Dématérialisation des dossiers Anah

⇒ [REDACTED] Thierry Colin

Les équipes d'Urbanis finalisent tous les dossiers sur la plateforme Anah. Les retours sont plutôt positifs. Il y a un gain de temps sur la constitution des dossiers mais un temps d'accompagnement des ménages plus important.

Des séances de formation à l'inclusion numérique sont organisées par l'Anah dans les délégations avec l'appui de Cap Gémini, ce qui peut être consommateur de temps pour les opérateurs. Nicolas Crozet demande à ses agences qui couvrent plusieurs départements de n'assister qu'à une séance dans l'un des départements.

Le déploiement du dispositif se fait à « marche forcée », et à part quelques bugs, la mise en place ne semble pas poser trop de difficultés au vu de l'ampleur du dispositif qui devrait couvrir tout le territoire au 1^{er} janvier 2019.

Action ⇒ Thierry va relancer l'Anah pour connaître la liste des indicateurs attendus.

Elaboration d'un « Module Copropriétés »

Stéphane Garcia indique que 4 réunions du groupe technique ont eu lieu et vont se poursuivre au rythme d'une réunion tous les 15 jours jusqu'en juillet. 3 opérateurs ACAD y sont représentés : Ozone, Urbanis et Citémétrie. Stéphane propose de transmettre les CR aux membres du GHP et à Yves qui les archivera. Damien rappelle que Pierre Olivier avait proposé de contribuer à certains moments au titre de sa connaissance des bases de données

5. Questions diverses

- Pilotage de l'axe thématique « Copropriétés »

Suite au départ de Charlotte Ougier, Stéphane Garcia reprend le pilotage de l'axe thématique « copropriétés » pour le GHP.

Il rappelle l'étude en cours lancée par l'Anah sur 10 territoires et confiée au prestataire GESTE, dont nous attendrons les conclusions avant de faire part éventuellement d'un point de vue de l'ACAD.

- Remplacement de Charlotte Ougier au comité technique du FORUM

Stéphane Garcia va faire acte de candidature par mail auprès du GHP, qui pourra statuer lors de la prochaine réunion le 11 juin.

- Suivi de la convention ACAD - Anah

L'ACAD a fourni au 31 mars à l'Anah un document de bilan des actions 2017 entrant dans le cadre de la convention, ainsi qu'un tableau de suivi mettant en évidence l'importance du temps passé par les membres du GHP (313 jours). Nous avons également communiqué un projet d'avenant 2018 à la convention, dont nous attendons le retour de l'Anah.

Nous avons aussi transmis à l'Anah un bilan financier 2017 signé et certifié par la présidente, incorporant les temps mis à disposition bénévolement par les membres. L'experte comptable de l'ACAD avait bien entendu notre demande de valoriser le temps passé par les membres bénévoles. Elle a donc rempli une rubrique en bas du compte d'exploitation sous le titre "Contributions volontaires en nature", avec en produits : Bénévolat 270 600 € et en charges : Prestations 270 600 €.

Ces 270 600 € correspondent à la valorisation du temps passé par les membres du groupe habitat privé en 2017 (313 jours) à hauteur de 187 600 € et pour le reste au temps passé par les membres du bureau de l'ACAD dans leurs tâches d'administration de l'association, effectuées également de manière bénévole.

L'experte comptable a intégré ces éléments dans un tableau synthétique du compte de résultat qui fait apparaître un budget total de 352 224 € en produits et 341 998 € en charges pour l'exercice 2017. De ce fait la subvention Anah correspond à 17 % du total des produits.

La demande du solde de la subvention 2017 et de l'acompte 2018 ont été effectuées à la suite de la fourniture de ces éléments.

- Prochaine réunion physique du GHP

La prochaine réunion aura lieu lundi 11 juin de 14h à 17h. Elle devrait se tenir dans les locaux de Citémétrie à Paris. Damien confirmera en temps utile le lieu de cette réunion.

CR rédigé par Y Julou le 15 mai 2018